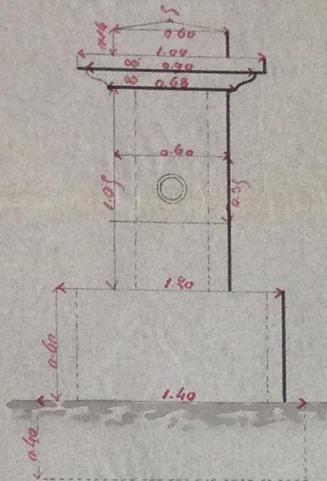


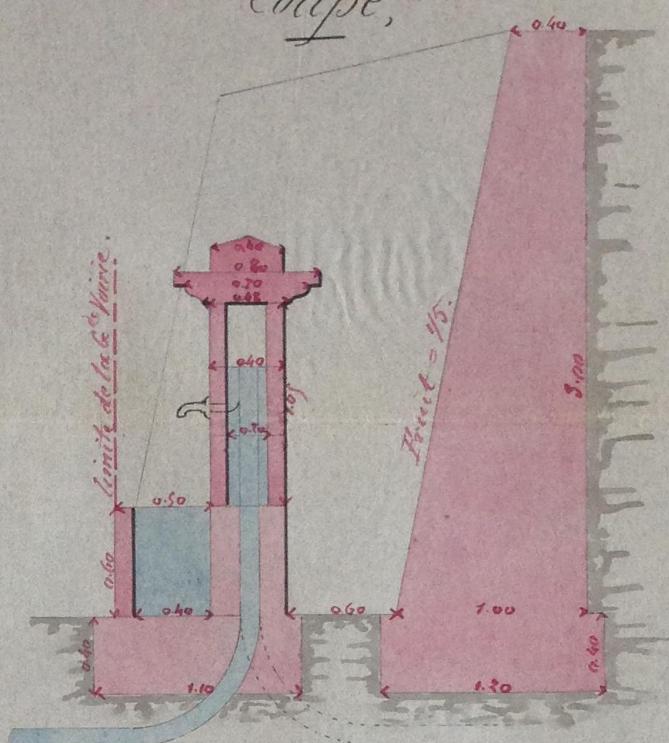


La fontaine de la place du Baron

Elevation,

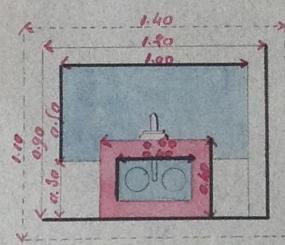


Coupe,

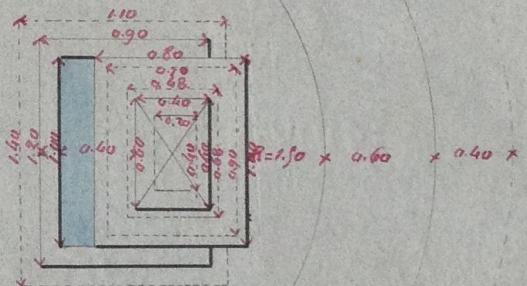


Plan.

Coupe horizontale.



Abreuvoir Élevation.



Elevation.

The elevation drawing shows a cross-section of a building. The total width is 1.60 meters, divided into three equal sections of 0.40 meters each. The height of the main rectangular part is 1.40 meters. A semi-circular arch is centered at the top, with a radius of 0.40 meters, reaching a height of 0.60 meters above the top of the rectangle. The base of the elevation is labeled 1.80 meters.

Plan.

The plan drawing shows the footprint of the building. It consists of a central rectangular area with dimensions 1.30 by 0.80 meters. This is surrounded by a larger outer rectangle. The total width of the outer rectangle is 1.60 meters, and its total length is 1.80 meters. The distance from the center of the building to the outer wall is 0.10 meters. The corners of the outer rectangle have a radius of 0.10 meters. The entire plan is set within a square boundary of 1.00 meters on each side.

En résumé,

Mentionnée en 1738 puis en 1829, la fontaine est modifiée en 1863 afin d'abriter un château d'eau permettant d'alimenter la fontaine de la Rondourette, située un peu plus bas, dans le vieux quartier du Parage.

Pour en savoir plus,

Dans le « *règlement général des eaux et sources du terroir et des fontaines dudit lieu* » de 1738, on peut lire le « *règlement de la place appelée du sieur Baron qui arrose les jardins inférieurs deux fois la semaine à savoir le lundi, mardi et mercredi à commencer à cinq heure du matin de chaque jour jusque à huit heures du soir et ensuite le jeudi, vendredi et samedi aux mêmes heures que dessus, ce qui compose nonante heures pour la semaine à quarante cinq heures pour trois jours, qui réparties sur mil cinquante quatre cannes de la contenance desdits jardins revient à vingt trois cannes par heures* ».

En 1829, le « *lavoir adossé à la fontaine Baron, construit en pierres de grais (sic) est dégradé à un point tel qu'il est impossible d'en faire usage (...) et sera refait* ».

En 1863 il faut modifier « *l'aqueduc des fontaines publiques de manière à éviter qu'il ne passe dans les maisons et jardins qu'il traverse actuellement au grand préjudice de la propreté et même de l'intégrité des eaux et afin d'établir à la fontaine du baron en l'élevant sur la place où elle se trouve aujourd'hui dans un bas fonds de manière à en faire un château d'eau et à permettre de donner une fontaine aux vieux quartier tant pour les usages domestiques de leurs habitants que pour pouvoir plus facilement combattre au besoin les incendies qui viendraient à s'y manifester* ».

Dans le devis on apprend notamment que « *cette fontaine sera élevée de 3.40m au dessus de la place* ».

Elle sera à double face, la première sur la place du baron et la seconde sur le lavoir public. La forme est carrée, elle est couronnée par un chapiteau. Le bassin sera de forme octogonale, trois ouvertures donneront ensemble 11 litres d'eau par seconde ».

Un peu plus loin on peut lire que le lavoir « *sera établi sur le derrière de la fontaine et sera divisé en deux bassins. Il sera situé à 1,40 m en contre bas de la place. Des marches d'escaliers à droite et à gauche permettront l'accès à cette différence de niveau*

*Les documents proviennent des archives départementales du Var ~> Fontaine du Baron : E dépôt 88 / 3 N 10.

卷之三

See Dent.

— ८४ —

Kernobitz et al.

33

Bairie des Poés

**Extrait des Procès-verbaux des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune des Arcs.**

ONSET FOR L.A. REINITIATION

Géante du *Vigil night Mass*

Credit 24,600 francs
pour l'acquisition de trois
bicyclettes et des équipements
des fondations publiques.

I am not bad and I am not - best at the Wrights

Le Conseil Municipal de la Commune des ~~des~~ a été
électivement pour l'heure ~~communale~~, consiste des administrés
jouant le rôle de citoyen à droit de voix, mais non pas du maire
et de ses adjoints, mais aussi des administrés échus à voter
dans le district de l'arrondissement.

18 no. tree Starry plant.
Spain

Vanwege punie moet voorbeeld worden gegeven. Want de
vergrond van herenhuus huis, Kasteel huis, Breyer prop
Breyer huis, Uitvalt Elzen Haagland huis, Breyer huys
Guldborg huis, Grootste huys, Haagland huis, Breyer huys

Règlement général Des Raux et Sourcs sur
le territoire Des arce et Des fontaines Duest lieu
Du mois de juillet 1738

procès verbal Des opérations Des Commissaires
chargés de faire la distribution Des Raux Du territoire
Des arce tout Depuis folio 1 jusqu'à fol 4 du
raux du Lauron Depuis folio 4 Rext jusqu'à folio
fol 14.

raux des avens, Depuis folio 15 jusqu'à folio 17
Rext
Raux de la Sourc De guerengue Depuis folio 17 Rext
jusqu'à folio 25, 8000.

Règlement Des Raux de la Sourc Du plus haut Rext
Depuis folio 25 8000 jusqu'à fol 33
raux basses Depuis fol 33 jusqu'à folio 34 Rext
Raux de la Sourc De la vallée ou concav, Depuis fol
35 jusqu'à fol 44 Rext.

Règlement De la fontaine De la place appellée Du Sier
baron qui entrent les jardins raféviens Desx fois la
semaine, savoir le lundi mardi et mercredi à commencer
à trois heures De matin De cinquante quatre jures à huit
heures Du soir et ensuite le jeudi vendredi et samedi aux
quatre heures que Dieus, depuis dix-neuf normale heures pour
la Semaine à quarante trois heures pour trois jours, qui
s'apartient Sur vingt cinquante quatre heures De la fontaine
dans les jardins devant à vingt trois taunes par heure, soit ce
qui fondement Les fautes ci-dessous qibain, ont fait dans leur
procès verbal de règlement concernant les Raux de cette fontaine
ayant tenu le jardin que le Sier, François a tenu la main
et foulée aussi dans l'état nous retournons que fait